

Proprio voyeur

Par **Yvon Lamontre**, le **28/02/2017** à **05:27**

J'ai loué un bachelor il y a quatre mois et depuis,
Je n'ai aucun moyen d'avoir de l'intimité chez moi.
Les proprios passent jours et nuits en bas à côté de la porte qui mène à mon logement et écoute ce que je fais en plus d'inviter des amis et collègues de travail.
Je me sens comme un animal au zoo!
J'entends souvent leur chaise d'ordinateur grincer.
Chaque fois que j'entame une activité intime,
Je les entends se promener jusqu'à cette porte pour écouter.
Jusqu'à présent,
Je n'ai pas pu prendre une douche seule ou aller aux toilettes seul ou parler au téléphone seul .
Quand je veux me changer les idées,
Je sors faire une épicerie sommaire et deviner quoi?
Il s'y rendent aussi!
Parfois je bricole pour le plaisir mais je n'ose plus car ils deviennent encore pire et se trouvent des prétextes pour venir voir ce que j'ai fait en justifiant une visite de l'électricien, le plombier, les gars des assurances,
Ils les ont tous passés!
Je crois enfin j'espère !
Je suis quelqu'un de solitaire et peu sociable c'est à dire que je suis invalide et ne sors que quelques fois par mois de façons imprévisibles.
C'est pour cette raison que je peux affirmer que ce n'est ni un hasard ni involontaire de leur part de se retrouver dans le même commerce au même moment que moi.
Ils sont en train de me rendre malade et malheureusement,
Mon genre attire la curiosité donc,
déménager ne règle pas mon problème.
Svp! Avez-vous des idées, trucs, solutions pour moi?

Par **Camille**, le **28/02/2017** à **06:25**

Bonjour,
[citation]Ils sont en train de me rendre malade et malheureusement,
Mon genre attire la curiosité **donc**,
déménager ne règle pas mon problème.
Svp! Avez-vous des idées, trucs, solutions pour moi?[/citation]
Dès lors que déménager ne règle pas votre problème, à part vous soigner, je ne vois pas d'autre "truc"...

[citation]J'ai loué un bachelor[/citation]

Donc, ça se passe au Québec.

Vous avez peut-être remarqué que ce site est un site d'étudiants en droit essentiellement [s]français[/s], donc peu armé sur les us et coutumes de nos cousins canadiens.

Par **LouisDD**, le **28/02/2017** à **07:48**

Salut

Faites attention Camille, québécois et canadien c'est pas pareil pour eux !

On va pas se mettre à dos nos amis francophone foutre Atlantique !

Sinon pour votre problème se référer à notre charte, nous ne sommes pas habilités à donner des conseils juridiques...

Désolé

À plus

Par **Camille**, le **28/02/2017** à **08:52**

Bonjour,

Oui, mais les québécois sont bien soumis au droit canadien, et non pas acadien[smile4], que je sache.

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/02/2017** à **11:41**

Bonjour

Je rejoins Camille et Louis. Nous sommes un forum d'étudiants en droit français, nous ne pouvons pas répondre aux demandes de conseils juridiques.

Par **Camille**, le **28/02/2017** à **11:44**

Re,

Dans le cas présent, ce serait plutôt des conseils médicaux qui seraient nécessaires...